

« Commission 2200 » – IESF pour 150 ans et plus encore

Contexte et objectif : La Commission 2200 est une initiative temporaire, constituée comme groupe de travail, avec pour mission de bâtir une vision commune pour assurer la pérennité d'IESF dans l'ensemble de son écosystème et d'élaborer une feuille de route partagée. Sa mission s'étend jusqu'en décembre 2025. Elle agit en toute autonomie dans le cadre de sa mission, sans se substituer au Bureau Exécutif ni au Conseil d'Administration, auxquels elle rendra compte. Cette commission répond aux attentes des associations fondatrices d'IESF, qui ont désigné des membres expérimentés pour y siéger.

Missions principales

- Valider une vision commune de la mission d'IESF.
- Proposer une feuille de route concrète et partagée pour l'IESF.
- Identifier les synergies de l'écosystème
- Pistes pour rationaliser la gouvernance

Composition

La Commission 2200 réunit des représentants désignés par les associations fondatrices :

- **AX** : Isabelle Tanchou, Alain Jouanjus, Meryem Ben Dhiab
- **AM** : Jean Guy Queromes, Florence Ferry, Aurélien Guez
- **CSA** : Frédéric Mischeletti, Laetitia Gazel-Antoine, Albert Hiribarrondo

D'autres participations pourront être envisagées selon les besoins.
La commission sera co-présidée par Aurélien Guez et Frédéric Mischeletti.

Constats de départ

- L'organisation actuelle de l'IESF est jugée suboptimale : trop centrée sur sa gestion interne et pas assez à l'écoute de son écosystème.
- Les associations membres sont perçues comme peu engagées et extérieures à la dynamique de l'IESF.
- Il existe un besoin de rationaliser et de recentrer l'action d'IESF autour d'une vision forte, partagée et cohérente avec les attentes de l'écosystème.



Modalités de fonctionnement

- Mission courte et efficace, avec échéance en décembre 2025.
- Réunions régulières.
- Possibilité de défraiement pour les membres (déplacements, hébergement), selon les règles applicables aux administrateurs et membres du Bureau, conformément aux statuts et au règlement intérieur.

Livrables attendus

- Rapport de synthèse présentant la vision commune et la feuille de route.
- Présentation des résultats au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale.

Résumé

La Commission 2200 vise à renforcer l'engagement des grandes associations au sein d'IESF, à clarifier sa mission et à fédérer ses membres autour d'un projet commun, dans un calendrier resserré et avec des moyens adaptés à la réussite de sa mission.

Présentée et adoptée au Bureau Exécutif le 6 mai 2025.